

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

AddisAbéba, Éthiopie, B.P: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

5^{ÈME} RÉUNION DES CHEFS DES SERVICES DE
RENSEIGNEMENTS DE LA RÉGION
SAHÉLO-SAHARIENNE

OUAGADOUGOU, BURKINA FASO
19 – 20 MAI 2014

ALLOCUTION DE L'AMBASSADEUR SMAÏL CHERGUI,
COMMISSAIRE A LA PAIX ET A LA SECURITE

- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Monsieur le Haut Représentant de la Présidente de la Commission de l'UA pour le Mali et le Sahel,**
- **Mesdames et Messieurs les chefs des services de renseignement et de sécurité**
- **Distingués invités,**

Permettez-moi tout d'abord, au nom de la Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, et en mon nom propre, de remercier le Gouvernement du Burkina Faso pour avoir bien voulu inviter et accueillir cette cinquième réunion des chefs des services de renseignement et de sécurité des pays de la région sahélo-saharienne.

En nous accueillant à Ouagadougou, le Burkina Faso apporte, encore une fois, la preuve de son engagement continu pour le renforcement de la sécurité dans cette partie de notre continent, qui fait face à des défis d'une grande ampleur. C'est le lieu pour moi de saluer, au nom de l'Union africaine, la contribution inestimable du Président Blaise Compaoré en faveur de la promotion de la paix et de la sécurité dans la région et sur le continent.

Comme vous le savez, cette rencontre s'inscrit dans le cadre du Processus de Nouakchott sur le renforcement de la coopération sécuritaire et l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité dans la région sahélo-saharienne. Lancé, il y a près de quinze mois dans la capitale mauritanienne, ce Processus constitue aujourd'hui un forum irremplaçable d'échange et de coordinations sur les questions sécuritaires entre les pays de la région.

Je voudrais, à cet égard, exprimer notre gratitude aux responsables des services de renseignement et de sécurité, ainsi qu'aux autres chefs de délégation, pour leur engagement et détermination à donner sens à notre effort collectif en faveur de la paix et de la sécurité dans la région sahélo-saharienne. Votre présence aujourd'hui à Ouagadougou illustre cet engagement et celui de vos pays respectifs pour qu'ensemble nous puissions répondre aux agissements des groupes criminels et terroristes, en mutualisant nos moyens et en coordonnant davantage nos efforts.

A l'évidence, l'internationale terroriste ne manquera pas de saisir toute faiblesse dans nos dispositifs aux niveaux national et régional.

Mesdames et Messieurs

Depuis le lancement du Processus de Nouakchott, en mars 2013, c'est la cinquième fois que vous vous retrouvez pour échanger informations et renseignements et confronter vos analyses sur la situation sécuritaire au Sahel. Cet exercice est salutaire pour renforcer la capacité de la région à assurer sa sécurité et à neutraliser les groupes terroristes et criminels qui menacent sa stabilité et, partant, son développement.

Au cours de la présente réunion, et au-delà de la revue de la situation dans la région, vous examinerez l'état de mise en œuvre des conclusions opérationnelles de votre précédente rencontre tenue à Niamey, en février dernier. A cet égard, il importe que vous accordiez une attention particulière au renforcement des mécanismes d'échange d'informations et de renseignements entre les services des pays de la région. Il vous souviendra que, lors de votre rencontre de Niamey, vous aviez relevé les retards accusés en ce domaine et convenu de prendre les mesures appropriées pour raccourcir les délais de communication d'informations

opérationnelles, au regard de leur caractère urgent. Nous attendons avec intérêt les mises à jour qui seront fournies par les différents pays ici représentés. Point n'est besoin de souligner à nouveau que notre capacité à neutraliser les groupes terroristes et criminels dépend largement de la diligence avec laquelle les services compétents échangent les informations en leur possession.

Cette réunion doit également être l'occasion pour l'Unité de Fusion et de Liaison (UFL) de faire le point de ses efforts visant à étendre son système de communication sécurisé au trois pays du Processus de Nouakchott qui ne sont pas membres de l'UFL. Elle doit aussi permettre de passer en revue les activités entreprises par le Centre africain d'Etude et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT) et le Comité des Services de Renseignement et de Sécurité d'Afrique (CISSA) en ce qui concerne le renforcement des capacités des pays de la région.

Pour sa part, la Commission saisira l'occasion de cette réunion pour vous informer des mesures qu'elle a prises dans le cadre du suivi des conclusions opérationnelles de Niamey. Je voudrais notamment faire référence à l'appui apporté à la Libye, dans un esprit de solidarité africaine, pour permettre à ce pays de faire face aux défis auxquels il est confronté, du suivi du communiqué du Conseil de paix et de sécurité sur l'élaboration d'un mandat d'arrêt africain pour les individus accusés d'actes terroristes ou condamnés pour de tels actes, ainsi qu'à d'autres questions connexes.

Mais je voudrais surtout que l'on puisse consacrer tout le temps nécessaire pour examiner la menace terroriste posée par Boko Haram et identifier les mesures opérationnelles à prendre d'urgence pour épauler les efforts des forces de sécurité du Nigeria. Compte tenu des données spécifiques de la région et des liens avérés de Boko Haram avec Al-Qaeda, la réponse la plus adéquate viendra d'abord des Africains.

Les dernières attaques meurtrières perpétrées par Boko Haram contre des civils au Nord-Est du Nigeria et dans les faubourgs d'Abuja, ainsi que l'enlèvement de plus de deux cent jeunes collégiennes ont mis en relief l'impératif d'une plus grande mobilisation de l'Afrique pour faire face à ce fléau. Faute d'une action collective renforcée, nous courons le risque d'une extension de la menace, avec toutes les conséquences qui en résulteront pour les pays de la région.

Je saisis cette occasion pour réitérer la ferme condamnation par l'Union africaine des actions criminelles de Boko Haram, ainsi que la solidarité de l'Afrique avec le Nigeria et son Gouvernement pour le retour des jeunes filles enlevées dans leurs familles respectives et hâter la fin de ce sinistre groupe.

Mesdames et Messieurs,

Comme je l'ai souligné auparavant, le Processus de Nouakchott vise, par-delà le renforcement de la coopération sécuritaire, à opérationnaliser l'Architecture africaine de paix et de sécurité dans la région sahélo-saharienne. Aussi bien votre précédente réunion que la 3^{ème} rencontre ministérielle qui s'est tenue dans la foulée dans la capitale nigérienne ont abordé cette question. En particulier, il a été convenu d'organiser une rencontre des chefs d'Etat-major et des Ministres de la Défense pour examiner les concepts d'opération génériques pour les patrouilles conjointes et les unités mixtes, ainsi que les modalités de renforcement des structures de coopération existantes, et un Sommet des pays participant au Processus de Nouakchott.

A cet égard, je voudrais vous informer que la réunion des chefs d'Etat-major et des Ministres de la Défense, qui devait se tenir à Bamako immédiatement après la présente rencontre, a été reportée de quelques jours, à la demande du pays hôte. La Commission mettra à profit ce report pour créer les conditions les meilleures pour le succès de la rencontre de Bamako. Nous avons également entamé des consultations pour la tenue d'un Sommet des pays membres du Processus de Nouakchott, dont l'objectif est de donner l'impulsion politique aux efforts collectifs qui sont les nôtres.

Mesdames et Messieurs,

Il ne fait guère de doute que des avancées significatives ont été enregistrées dans la mise en œuvre du Processus de Nouakchott. Mais il convient de noter que d'immenses défis restent encore à relever pour permettre à ce Processus de réaliser pleinement son potentiel, comme l'attestent les menées criminelles du groupe terroriste Boko Haram au Nigéria et les tentatives de regroupement et de reconstitution de groupes terroristes au nord Mali.

Nous ne pouvons que redoubler d'efforts, conscients que cette noble mission bénéficie du soutien non seulement de toute l'Afrique, mais également de celui de nos partenaires au triple niveau politique, financier et matériel. Je saisis cette occasion pour leur renouveler notre gratitude et les exhorter à poursuivre et à intensifier leur appui à nos efforts au nom de l'indivisibilité de la paix et de la sécurité internationales.

Mesdames et Messieurs,

Le Processus de Nouakchott participe de la Stratégie d'ensemble élaborée par la Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL), en appui aux pays de la région. Le Haut Représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel, l'ancien Président Pierre Buyoya, dont je salue le dévouement et le dynamisme, a eu l'occasion, lors de votre réunion de Niamey, de vous présenter les principaux éléments de cette Stratégie, qui portent sur la sécurité, la bonne gouvernance, les questions de genre et le développement. Celle-ci sera bientôt soumise au Conseil de paix et de sécurité pour examen et adoption.

En conclusion, je voudrais vous assurer de la détermination de l'Union africaine à tout mettre en œuvre pour accompagner les Etats de la région dans leurs efforts individuels et collectifs de promotion de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement. Je suis convaincu que la présente réunion marquera un nouveau jalon dans l'approfondissement du Processus de Nouakchott.

Je vous souhaite de fructueuses délibérations, et vous remercie de votre aimable attention.